

DÉCLARATION CLASSIQUE MAIRIE
FAMILLE ITINÉRANTES
ENFANT EN COURS PAR CORRESPONDANCE

Coordonnées de la famille
avec n° de téléphone
Et adresse mail

Date

A l'attention de **Mr/ Mme** le maire de **Ville**

Lettre envoyée par **mail/recommandée avec AR/suivi**

Objet : Déclaration de scolarisation dans un établissement de cours par correspondance.

Madame/ Monsieur le maire,

Nous, soussignés **Monsieur et Madame xxxxx**, avons l'honneur de vous informer que **notre/nos** enfant(s) **xxxxxx** né le **xx/xx/xxxx** sera/seront scolarisé(s) dans l'école **xxxx**, établissement de cours par correspondance à compter du **xx/xx/xxxx**, conformément aux articles L. 131-2 et suivants du Code de l'Education.

Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception de notre déclaration, conformément à l'article R 131-2 du Code de l'Education.

-Nous vous ferons parvenir dans les plus brefs délais le(s) certificat(s) de scolarité de notre/nos enfants pour cette année scolaire.

OU

-Veuillez trouver ci-joint le(s) certificat(s) de scolarité de notre/nos enfant(s).

Nous profitons de cette déclaration pour vous informer que nous sommes une famille itinérante. Conscients de nos obligations légales nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer dans vos locaux dans le cadre de cette enquête, cependant il est indispensable de nous informer suffisamment tôt de la date de ce futur rendez-vous afin de nous permettre de nous organiser. Dans ce contexte, je vous saurai gré de bien vouloir nous contacter exclusivement par mail afin d'avoir la certitude de la réception de vos courriers.

Nous invitons les familles itinérantes à proposer des périodes de rendez-vous pour que ce soit plus facile pour vous.

Nous nous permettons également de vous transmettre en pièce jointe plusieurs documents de l'association UNIE à laquelle nous sommes adhérents.

~~Ces documents sont à télécharger [ici](#)~~

Ce document est en cours de mise à jour. Ne pas le joindre à vos déclarations

Pour de plus amples informations sur la législation, la socialisation, l'instruction en elle même (variétés des apprentissages et des pédagogies, respect non obligatoire du programmes scolaire...), vous pouvez consulter leur site où vous pourrez trouver de nombreuses informations : <http://association-unie.fr/>

Bien conscient des inquiétudes régulièrement soulevées par les personnes qui méconnaissent l'ief, tant sur le niveau scolaire des enfants et leur devenir que sur leur socialisation, cette association y réuni de nombreux documents qui permettent de répondre à vos questions.

Pour les envois par mail :

Merci de bien vouloir accuser réception de ce mail et confirmer la lecture de notre courrier par retour.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur le maire, en nos respectueuses et sincères salutations.

Signature des parents.

- Les écrits en orange doivent être supprimés
- Les écrits en bleus doivent être modifiés en fonction de votre situation.

